



Éléonore Charron

— et les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe —



— ✝ —
PRIÈRE & TRAVAIL

PRÉFACE

À l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Éléonore Charron (1826-2026), fondatrice de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, c'est avec une profonde gratitude et une joie pastorale que je salue la publication de cet ouvrage commémoratif.

Préparé par le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe et rendu possible grâce à la généreuse contribution des Sœurs de Sainte-Marthe, ce livre désire mettre en lumière une figure marquante de notre histoire religieuse diocésaine.

Mère Éléonore Charron a su répondre avec audace et humilité aux appels de l'Église avec le fraternel soutien de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, depuis béatifié en 1987.

En fondant la première communauté religieuse d'origine maskoutaine dédiée au service domestique et hospitalier des collèges, des séminaires et d'évêchés, Éléonore Charron a incarné de manière exemplaire le charisme de sainte Marthe : un accueil généreux, un dévouement inlassable et une foi profondément enracinée dans l'action quotidienne.

Au fil des décennies, ses filles spirituelles ont poursuivi cette œuvre de l'ombre avec une dignité et une charité chrétienne qui ont grandement enrichi notre diocèse et bien au-delà : au Canada, au Sénégal, jusqu'en Terre Sainte et aux États-Unis.

Feuilleter ces pages, ce n'est pas seulement revisiter le passé. C'est puiser à la source d'un héritage vivant. À une époque où nos repères se transforment, le parcours de vie d'Éléonore Charron et de ses consœurs demeure une source d'inspiration pour quiconque désire, à la suite du Christ, placer le service de son prochain au cœur de sa vie.

Je remercie chaleureusement le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe et la communauté des Sœurs de Sainte-Marthe qui ont uni leurs forces respectives afin que ce document puisse voir le jour.

Que ces pages fortifient notre foi ravivant en chacune et chacun de nous le sens de l'hospitalité et du don de soi. Unis dans l'immense tendresse de Dieu, paix et bien.

+ Christian Rodembourg, M.S.A.

Évêque de Saint-Hyacinthe

*Évêché de Saint-Hyacinthe
vers 1890.*

CHSH, Fonds CH478 Histoire de Saint-Hyacinthe.

INTRODUCTION

Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de leur fondatrice, Éléonore Charron, les Sœurs de Sainte-Marthe ont financé cette publication produite par le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, afin de faire découvrir l'histoire de la communauté religieuse fondée en 1883.

Même si la fondatrice n'a pas laissé de traces écrites, plusieurs témoignages concernant sa vie ont été récoltés et conservés dans les archives. Aussi, deux publications relatent le contexte entourant les premières années de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe : A. Trudeau, *Mère Sainte-Marthe (Éléonore Charron 1826-1912)*, Arthur Douville imprimeur, 1942, Saint-Hyacinthe et A. Dragon, *Éléonore Charron et son œuvre*, Maison Mère des sœurs Sainte-Marthe, 1977, Saint-Hyacinthe.

Les informations contenues dans cette publication proviennent du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Aux archives fournies par les Sœurs de Sainte-Marthe s'ajoutent des témoignages recueillis en août et septembre 2026, les deux ouvrages mentionnés ci-haut, des articles du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* et la thèse de doctorat de Claude Auger intitulée *Spiritualité sacerdotale et communautés religieuses québécoises au service du clergé : 1857-1962*, présentée à l'Université d'Ottawa en 2025. L'ouvrage de Diane Leblanc intitulé *Le Séminaire de Saint-Hyacinthe : deux siècles d'histoire, 200 ans d'éducation 1811-2011* (Montmagny, Les Éditions Marquis, 2011) a également été utile pour alimenter le contexte historique.

Crédits

Éditeur :

Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

Recherche et rédaction :

Joëlle Thérien avec la participation de Martin Ostiguy

Aide à la recherche :

Anne-Sophie Robert, archiviste

Conception visuelle et infographie :

A3 communications inc.

Impression :

Imprimerie Maska

Imprimé à Saint-Hyacinthe le 30 septembre 2026.

ISBN

978-2-923816-30-2

Éléonore Charron (1826-1912), fondatrice de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe





LA FONDATRICE

Quatorzième d'une famille de dix-sept enfants, Éléonore Charron, baptisée Marie-Honora, est née le 8 octobre 1826 dans le 4^e rang de Saint-Denis-sur-Richelieu. Son père François Charron, un cultivateur, avait épousé la mère d'Éléonore, Marie-Angélique Ayotte, le 3 août 1807. Parmi ses frères et sœurs, quatre sont décédés avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Selon plusieurs témoignages, sa mère jeûnait trois fois par semaine et c'est peut-être pour suivre son exemple que, dès sa jeunesse, Éléonore aurait fait preuve d'un esprit de mortification qu'elle aurait conservé toute sa vie. En plus de l'éducation chrétienne offerte par ses parents, elle a certainement été influencée par l'abbé Demers, curé de Saint-Denis entre 1834 et 1862.

Jusqu'en 1851, Éléonore réside à la campagne sur la terre familiale où elle semble avoir vécu une enfance heureuse malgré qu'elle soit atteinte d'eczéma, ce qui lui causa beaucoup de douleurs tout au long de sa vie. Décrite comme une jeune fille au tempérament jovial, elle aide aux travaux de la ferme et aux soins du ménage, en plus d'effectuer des travaux de couture, comme du filage et du tissage. La prière et les chants pieux faisaient également partie de son quotidien.



Maison familiale où Éléonore Charron a passé son enfance.

Source : A. Dragon, Éléonore Charron et son œuvre, Maison Mère des sœurs Sainte-Marthe, 1977, Saint-Hyacinthe, page illustrée 1.



Éléonore Charron a reçu très peu d'instruction durant son enfance. L'école de rang, qui avait ouvert ses portes en 1831 était fermée entre 1836 et 1839.

Son manque d'instruction explique qu'elle n'ait pas laissé d'écrits, mais Éléonore confia à ses consœurs qu'elle se console à l'idée que « Dieu aime autant les ignorants que les savants ». (A. Trudeau, p. 25) Cet esprit de résilience semble l'avoir suivie toute sa vie.

Après le décès de sa mère en 1851, Éléonore déménage au village de Saint-Denis avec son père et deux de ses sœurs. La maison était située si près de l'église du village qu'Éléonore pouvait apercevoir la lampe du sanctuaire de sa chambre. En septembre 1858, quelques mois après le décès de son père, survenu le 23 mars 1857, elle quitte Saint-Denis pour entrer au service de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Éléonore Charron fait alors partie d'un groupe de femmes attachées à la communauté des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe qui ne paient pas de dot. En 1877, les Sœurs de la Charité établissent un tiers-ordre dans lequel Éléonore Charron est la première admise à la prise de l'habit. Ces tertiaires ont un mode de vie qui se rapproche de celui des religieuses, mais avec un costume qui les différencie des Sœurs de la Charité. À l'Hôtel-Dieu,

Éléonore sert dans les cuisines où son zèle est salué. Par la suite, elle est attitrée aux soins des femmes invalides. On rapporte qu'aucune tâche ne la rebutait et que sa patience était grandement appréciée.

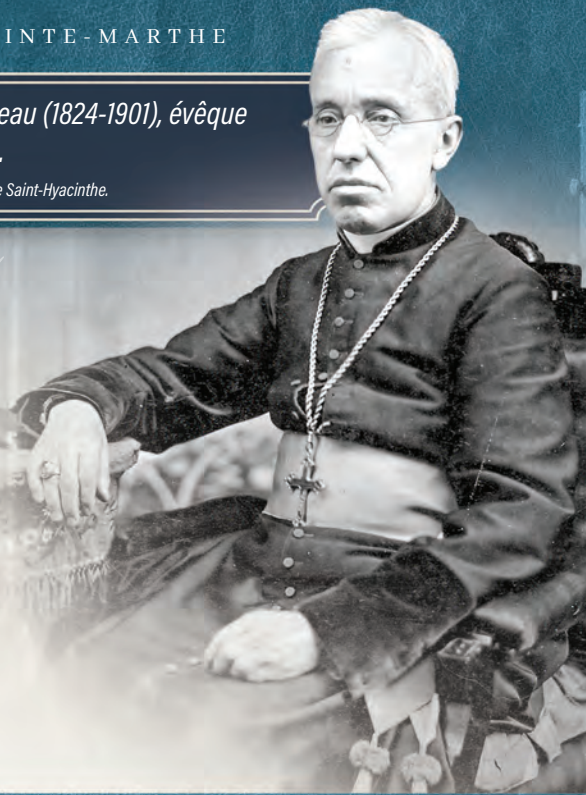
*Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe,
vers 1890.*

CHSH, Fonds CH478 Histoire de Saint-Hyacinthe.

*Louis-Zéphirin Moreau (1824-1901), évêque
de Saint-Hyacinthe.*

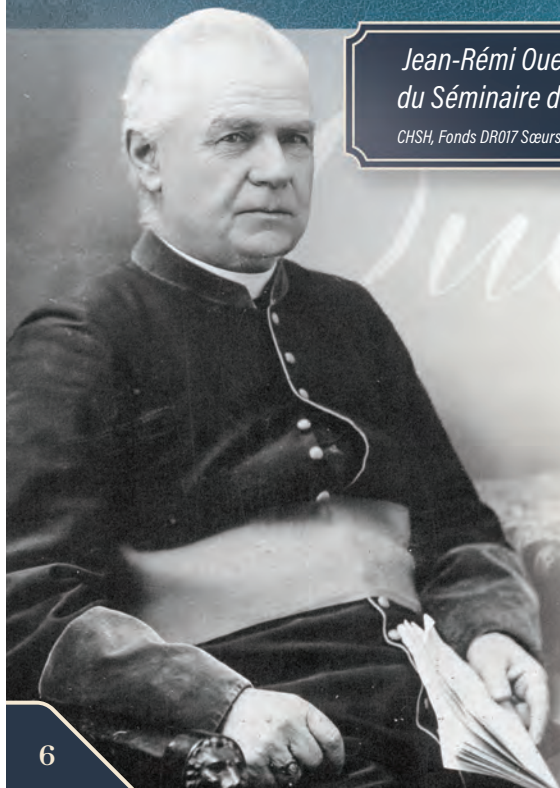
CHSH, Fonds CH001 Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Aumônier de l'Hôtel-Dieu entre 1859 et 1866, Louis-Zéphirin Moreau est le confesseur d'Éléonore Charron. En 1875, il devient évêque de Saint-Hyacinthe. Éléonore lui aurait confié, à deux reprises, son désir de fonder une nouvelle communauté religieuse. Monseigneur Moreau lui aurait alors expliqué qu'il existait suffisamment de communautés religieuses dans la région. Toutefois, lorsqu'en 1883 le supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe nouvellement nommé lui fait part de son projet de fonder une communauté de sœurs servantes, Monseigneur Moreau propose Éléonore Charron comme fondatrice.



*Jean-Rémi Ouellette (1830-1904), supérieur
du Séminaire de Saint-Hyacinthe.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe



L'idée de doter le Séminaire de Saint-Hyacinthe d'une communauté de religieuses domestiques avait germé dans la tête de Jean-Rémi Ouellette avant sa nomination comme supérieur de l'établissement d'enseignement qui comptait alors un peu moins de 300 écoliers. Bien que les communautés de sœurs servantes n'étaient pas nombreuses au 19^e siècle, leur travail était très apprécié, puisqu'il était difficile pour le clergé de recruter des employées pour veiller à l'entretien des collèges, des séminaires et des autres établissements religieux. En 1881, le Séminaire avait tenté d'obtenir les services des Petites Filles de Saint-Joseph, mais la communauté installée à Montréal avait décliné l'offre.



Durant l'été 1883, les préparatifs pour la fondation de la nouvelle communauté religieuse s'enchainent rapidement. Les vacances scolaires offrent un peu de temps pour organiser la venue des recrues au Séminaire. Les Sœurs de la Charité donnent un trousseau à Éléonore Charron composé d'habits, de linge et d'un costume de postulante qui avait été confectionné à la demande de Monseigneur Moreau. Éléonore Charron quitte l'Hôtel-Dieu le 3 août 1883.

Éléonore n'est pas seule pour débiter ce nouveau chapitre de sa vie, puisqu'elle se rendra au Séminaire de Saint-Hyacinthe en compagnie d'Éloïse Saint-Germain et d'Adéline Caouette. Zoé Charron, cousine d'Éléonore, et Parmélie Messier, deux employées du Séminaire, ont également joint la communauté. Si elles n'avaient pas joint les Sœurs de Sainte-Marthe, ces employées auraient perdu leur emploi, puisque l'entretien ménager du Séminaire relève désormais de la nouvelle communauté religieuse.

Après avoir été accueillies par le supérieur du Séminaire, Éléonore et ses consœurs s'installent temporairement dans une salle de classe pour la nuit, puisque leur dortoir n'est pas encore aménagé. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'elles auront toutes accès à des chambres convenables.

Entre-temps, Monseigneur Moreau choisit Sainte Marthe comme patronne de la nouvelle communauté. À l'exemple de cette sainte qui a offert l'hospitalité à

Jésus en veillant à son bien-être temporel, le nouvel institut cuisinera et s'occupera des tâches domestiques pour les prêtres et les élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe, vers 1890.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.

Lorsque Monseigneur Moreau annonce qu'il choisit le 15 août 1883 comme date de fondation de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, deux autres femmes, Rose Métivier et Céline Messier, avaient joint les rangs des postulantes. Rose avait déjà été cuisinière au Séminaire avant d'être au service d'un curé. Toutefois, plusieurs de ces pionnières-fondatrices n'ont pas prononcé leurs vœux perpétuels. Par exemple, Adéline Caouette et Céline Messier ont quitté la communauté pour retourner « vivre dans le monde ». Zoé Charron ne fut pas admise pour prononcer ses vœux perpétuels, mais elle eut la permission de vivre au Séminaire jusqu'à sa mort. Rose Métivier est décédée dans la deuxième année de ses vœux temporaires.

Le supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Jean-Rémi Ouellette, s'implique énormément dans les débuts de l'institut. L'ancien professeur et théologien s'applique à initier « ses filles » à la vie en communauté religieuse. Il rédige les premiers règlements et les premières constitutions, tout en veillant au bien-être temporel et spirituel des nouvelles religieuses qui le considèrent comme leur père fondateur.

Le 6 janvier 1884, Éléonore Charron, désormais appelée Mère Sainte-Marthe, est élue supérieure. Zoé Charron (Sœur Saint-Antoine) est élue assistante, Joséphine Lavallée (Sœur Saint-Joseph), maîtresse des novices, Parmélie Messier (Sœur Saint-Rémi), secrétaire et dépositaire, Rose Métivier (Sœur Sainte-Hélène), conseillère. En décembre 1884, les Sœurs de Sainte-Marthe comptent 8 professes, 13 novices et 4 postulantes.

*Première résidence des Sœurs de
Sainte-Marthe construite en 1886.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.

É L É O N O R E C H A R R O N E T L E S S Œ U R S D E S A I N T E - M A R T H E





Le 9 décembre 1886, le conseil du Séminaire de Saint-Hyacinthe accepte de faire construire un nouvel édifice pour loger les Sœurs de Sainte-Marthe. D'une dimension de 36 pieds par 38 pieds, cette résidence attenante à l'aile sud-ouest suffit à peine à répondre aux besoins grandissants de la communauté.

En septembre 1889, Éléonore Charron demande à être relevée de ses fonctions de supérieure pour des raisons de santé. Elle demeure une source d'inspiration pour les autres religieuses qui admirent son sens de l'humilité, sa persévérance, sa piété et son entrain à réaliser les tâches qui lui sont confiées. Elle fut, entre autres, appelée aux soins des malades qui apprécient ses paroles réconfortantes. Elle était aussi à l'écoute des novices qu'elle encourage à persévérer. Elle leur disait :

« Préparons bien le poisson mes petites sœurs, pour que Dieu prépare nos âmes à la Sainte Communion ». Citation tirée de A. Trudeau, p. 89



C'est Parmélie Messier, en religion Mère Saint-Rémi, qui prend la relève de la fondatrice en tant que supérieure de la communauté. Auparavant, elle avait occupé les postes de dépositaire, secrétaire et maîtresse des novices. Même si elle n'est âgée que de 25 ans, l'éducation qu'elle a reçue avant d'entrer en religion lui permet de développer son sens de l'administration et elle inspire le respect.

« Ce qui est fait pour Dieu n'est jamais trop bien fait. » Citation tirée de A. Trudeau, p. 130

La nouvelle supérieure s'attaque à résoudre les problèmes récurrents du manque d'espace causé par l'augmentation du nombre d'effectifs qui s'élève à 38 religieuses en 1889. Puisque la rallonge construite en 1887 était insuffisante, Mère Saint-Rémi parvient à obtenir un autre agrandissement en 1898, ce qui permet aux sœurs d'être logées adéquatement et d'avoir accès à leur propre chapelle.

C'est aussi durant son supériorat que l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe est institué canoniquement comme communauté diocésaine le 4 novembre 1890. Les règles que Jean-Rémi Ouellet avaient élaborées ont été sanctionnées par monseigneur Moreau dans la constitution de 1892. On y réitère que les Sœurs de Sainte-Marthe doivent demeurer attachées au Séminaire de Saint-Hyacinthe sous la direction de l'économe. Il leur est donc interdit d'aller servir dans d'autres lieux. On insiste aussi sur l'importance de la discrétion. À cette époque, aucune dot n'est exigée, le postulat est d'une durée de 6 mois et le noviciat, d'un an et demi.





La constitution de 1892 précise que la vocation des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe était « (...) de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront leur travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes. » (Citation tirée de la Constitution des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, 1892, Imprimerie A. Denis, Saint-Hyacinthe, p. 34-35) Au milieu du 20^e siècle, cette notion d'associer les tâches à l'expiation des péchés disparaît au profit de la joie d'effectuer un travail bien accompli pour le clergé.

Dès ses débuts, les Sœurs de Sainte-Marthe sont comparées à des mères de famille : « Les Sœurs auront un soin tout maternel des élèves du Séminaire, sans cependant se familiariser en aucune manière avec eux. » (Citation tirée de la Constitution des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, 1892, op. cit., p. 115) À l'infirmerie, on leur demande d'être compatissante et de s'appliquer à soulager les élèves de leurs maux afin que ceux-ci ne souffrent pas de l'absence de leur mère.

*Mère Saint-Rémi (1864-1900),
2^e supérieure de l'Institut des Sœurs
de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe. »

*Les religieuses devaient faire la
cuisine pour les prêtres et les
pensionnaires chaque jour de la
semaine, trois fois par jour, ce qui
représentait un défi de taille.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.

Entièrement dévouées aux soins du Séminaire de Saint-Hyacinthe, auquel elles sont attachées jusqu'en 1919, les sœurs de Sainte-Marthe accomplissent des tâches variées. Elles nettoient le dortoir des élèves, ce qui comprend la lessive de la literie des pensionnaires, dont le nombre pouvait surpasser 300. Elles font également le ménage des salles d'études, des classes, des chambres des professeurs et des autres lieux. Elles ont aussi la charge de l'infirmerie où elles administrent des remèdes et prennent soin des malades. Comme les mères de famille auxquelles elles se comparent, les sœurs de Sainte-Marthe veillent aussi à la préparation des repas. Elles font également de la couture en plus de gérer la buanderie. D'ailleurs, elles confectionnent elles-mêmes le savon à lessive.

Les tâches sont exigeantes et c'est probablement pour cette raison que les règles de la communauté spécifient que seuls les jeûnes prescrits par l'Église sont autorisés. Même si on demande aux Sœurs de Sainte-Marthe de prendre soin de leur santé, on leur demande aussi de trouver un équilibre : « se nourriront convenablement, mais sans délicatesse, et toujours avec esprit de mortification et de pauvreté. » (Constitution des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, 1892, op. cit., p. 145)

Au début du 20^e siècle, la communauté comprend un bon nombre de sœurs malades et âgées qui ne sont plus en mesure d'accomplir de lourdes tâches ménagères. Mère Saint-Stanislas, née Hélène Boulé, troisième supérieure des Sœurs de Sainte-Marthe, met en place des leçons de broderie, de travaux de dentelle, de peinture et de dessin afin de faire travailler les religieuses. D'autres tâches s'ajoutent comme la confection d'hosties, de soutanes et d'ornements d'église pour le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Elles font aussi de la reliure. Selon Monseigneur Choquette, leur savoir-faire a permis de donner une deuxième jeunesse à plus de 2000 volumes de la bibliothèque du Séminaire.



Trois sœurs de Sainte-Marthe à la buanderie du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

CHSH, Fonds CH001 Séminaire de Saint-Hyacinthe.

En 1911, les Sœurs de Sainte-Marthe ont travaillé fort pour assurer le succès des festivités entourant le centenaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe. À cette époque, l'établissement d'enseignement accueillait 454 élèves dont la majorité était pensionnaires.

CHSH, Fonds CH001 Séminaire de Saint-Hyacinthe.





La devise des Sœurs de Sainte-Marthe, « Prière et travail », indique qu'en plus des tâches temporelles qui ne manquent pas, les sœurs doivent également se livrer à plusieurs exercices de piété. On rapporte qu'elles font parfois d'une pierre deux coups en récitant leur chapelet tout en lavant la vaisselle.

En échange de leurs services, les sœurs bénéficient d'un logement chauffé et éclairé et elles sont nourries par le Séminaire de Saint-Hyacinthe qui leur accorde un salaire mensuel pour qu'elles puissent se procurer des vêtements, des médicaments et d'autres ressources. Durant les premières décennies de l'Institut, ce montant est de 2\$ par religieuse, par mois, et il est géré par la supérieure.





LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Après les décès de Monseigneur Moreau en 1901 et de Jean-Rémi Ouellette en 1904, le décès de la fondatrice des Sœurs de Sainte-Marthe marque une période charnière pour l'Institut.

Le 17 février 1912, alors qu'elle était souffrante depuis quelques années, Éléonore Charron demande à se faire chanter un cantique qu'elle avait elle-même composé :

*Mon petit Jésus, mon divin époux,
C'est agréable d'être à vous.
Mon cœur vous aime plus que moi-même,
Il vous aimera toujours.
J'ai donné mon cœur à la Sainte-Vierge,
Mon cœur, je sais qui l'aura.
Car je veux qu'il brûle comme un cierge,
C'est l'amour de Dieu qui l'allumera.*

Entourée de ses consœurs, Éléonore Charron meurt le lendemain, soit le 18 février 1912. Malgré ses souffrances, elle est décédée avec le sourire et a accueilli la mort avec sérénité.

D'abord enterrée au cimetière qui se trouvait près du Séminaire, la dépouille d'Éléonore Charron fut exhumée en 1930 pour être enterrée dans le cimetière de la communauté, près de la maison mère.

Éléonore Charron sur son lit de mort, 1912.



En 1983, pour le centenaire de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, la dépouille de la fondatrice a été déposée dans un tombeau de marbre installé à la chapelle de la maison mère. Pour l'occasion, une verrière représentant la vie d'Éléonore Charron et des sœurs de Sainte-Marthe a été créée par l'artiste Claire Sarrasin.

Au moment de la fermeture de la maison mère en 2004, les restes de la fondatrice ont été déplacés dans un mausolée nouvellement aménagé à côté de la crypte au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

En 2004, la verrière quitte la maison mère pour le Séminaire de Saint-Hyacinthe.



UNE PÉRIODE DE TENSION

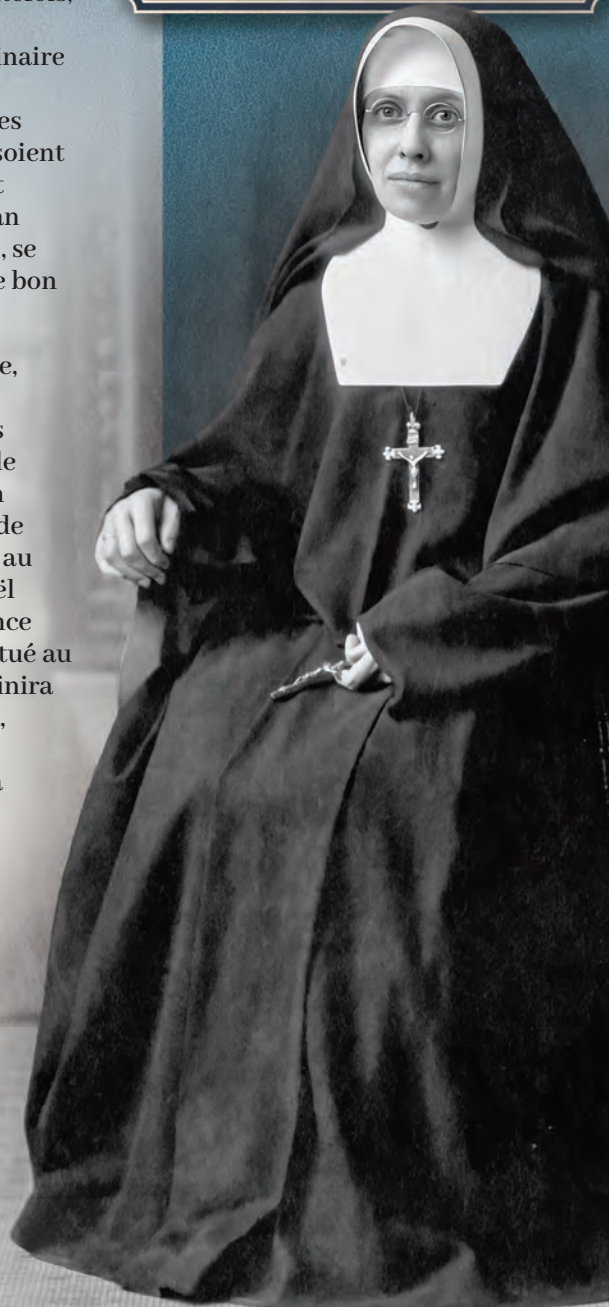
Vers 1915, l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe comptait 67 membres, en incluant les postulantes et les novices. Toutefois, la moitié des effectifs n'est pas en mesure d'effectuer de lourdes tâches ménagères, alors que l'entretien du Séminaire requiert environ 35 religieuses actives. Aussi, le conseil du Séminaire est réticent à l'idée d'accueillir de nouvelles postulantes. Ce contexte explique donc que les novices soient rapidement attitrées aux travaux manuels, au détriment de leur formation en matière spirituelle. Sœur Saint-Jean l'Évangéliste, née Olympe Petit, supérieure depuis 1904, se plaint que ce type d'ingérence a des répercussions sur le bon fonctionnement de la communauté.

C'est dans ce contexte que Sœur Saint-Jean l'Évangéliste, se retrouve au cœur d'un conflit qui marqua l'histoire de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe. Après le décès d'Éléonore Charron, l'idée de se séparer du Séminaire de Saint-Hyacinthe circulait au sein de la communauté. En 1915, Sœur Saint-Jean l'Évangéliste exprime à l'évêque de Saint-Hyacinthe, Monseigneur Alexis-Xyste Bernard, et au supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Fabien-Zoël Decelles, le souhait qu'ont les Sœurs d'avoir une existence légale, tout en promettant de poursuivre le travail effectué au Séminaire. Peu réceptif à cette demande, le Séminaire finira par accuser sœur Marie de Lourdes, née Adélina Boutin, d'exercer une mauvaise influence sur la supérieure. S'ensuit une campagne de dénigrement à l'endroit de la religieuse que l'on accuse d'avoir menti sur son état de santé.

Pourtant, Sœur Saint-Jean l'Évangéliste avait pris conseil auprès de membres du clergé, dont Monseigneur Stagni, délégué apostolique, qui l'appuie dans ses démarches. Lorsque l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe fut érigé canoniquement en 1890, il était spécifié qu'il était sous la régie du Séminaire et dédié à son entretien. Or, pour recevoir l'approbation papale, une communauté doit respecter un certain nombre de critères, dont l'autonomie et la capacité d'étendre son œuvre dans d'autres diocèses.

*Sainte-Marie-de-Cléophas (1874-1958)
a été supérieure de la communauté
de 1917 à 1924 et de 1929 à 1934.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



Dans une lettre de 1917, Sœur Saint-Jean l'Évangéliste rapporte que le climat de tension nuit grandement au recrutement et à la rétention des novices, mais le supérieur du Séminaire et l'évêque de Saint-Hyacinthe ne sont toujours pas en faveur d'un changement. La supérieure s'adresse donc au délégué apostolique, qui transmet sa demande au Saint-Siège. En attendant la réponse de Rome, la communauté se divise. Plusieurs religieuses prennent position contre leur supérieure.

En août 1917, des élections sont organisées alors que les mandats des membres du conseil n'étaient pas arrivés à l'échéance de cinq ans prévue dans la constitution de l'Institut. Sœur Saint-Jean l'Évangéliste est remplacée par Sœur Sainte-Marie-de-Cléophas, née Clara Cabana. Le nouveau conseil élu s'oppose à la séparation et manœuvre pour expulser Sœur Notre-Dame-de-Lourdes :

Procès verbal de la séance du Conseil de la Communauté des Sœurs de Ste-Marthe, convoqué et réuni par la Révérende Mère Supérieure, Sœur Ste-Marie de Cléophas, le vingt-septième jour d'octobre de l'an 1917, pour délibérer sur le renvoi de notre Sœur Marie de Lourdes, professe à vocur perpétuels depuis le 24 mars 1906.

Qu'que cette religieuse, par ses paroles et par ses actes, répand, d'une façon constante et depuis plus de quatre ou cinq ans au moins, la discorde et la division dans la Communauté, au point qu'un groupe notable de religieuses forme avec elle un parti qui en est arrivé à se considérer comme une communauté particulière dans l'Institut.

Qu'que le dommage causé à la Communauté, par la conduite de cette religieuse, est très considérable, dans le présent, que de bonnes jeunes religieuses conquises à ses idées et devenues insolentes à l'égard de l'autorité légitime, doivent quitter l'Institut à l'expiration de leur vocur, et que Sœur Marie de Lourdes, avec son groupe, est l'occasion de pertes matérielles appréciables; pour l'avenir, si cette religieuse demeure avec nous, l'existence même de l'Institut est en danger, parce qu'il devient impossible de recevoir des novices et de leur assurer la persévérance et parce que cette religieuse a la prétention de fonder, avec un groupe de nos Sœurs, une nouvelle communauté.

Qu'que cet état de choses trouble profondément la vie de notre Communauté au point que de bonnes religieuses ne savent qu'en plus quelle direction suivre.

Extrait d'une lettre datée du 27 octobre 1917 conservée dans le fonds d'archives des sœurs de Sainte-Marthe.

Sœur Marie de Lourdes quitte la communauté en 1918 au grand plaisir des personnes qui l'accusent d'être la tête dirigeante de l'idée de séparation. Toutefois, la tension demeure très vive au Séminaire, si bien que l'idée de fonder une autre communauté religieuse est évoquée :

« (...) je crois que si le groupe de nos sœurs qui veulent la séparation pouvait trouver un Évêque qui voulait le recevoir dans son diocèse comme communauté autonome, cette solution contenterait tout le monde et aplanirait toutes les difficultés. » Fabien-Zoël Decelles, supérieur du Séminaire à Monseigneur Stagni, délégué apostolique, 14 janvier 1918, Saint-Hyacinthe.

En attendant la réponse de Rome, quelques religieuses identifiées comme « dissidentes » ont été renvoyées par le nouveau conseil, alors que plusieurs autres ont demandé d'être dispensées de leurs vœux. C'est ce que fit l'ancienne supérieure, sœur Saint-Jean-l'Évangéliste en août 1919. À la fin de l'été, les dernières sœurs identifiées comme « dissidentes » quittent la communauté pour un total de 23 départs durant l'été 1919. Plusieurs d'entre-elles gardent contact et sont recrutées pour la fondation d'une nouvelle communauté religieuse : les Sœurs Notre-Dame Auxiliatrice.

Dans une lettre datée du 1^{er} mai 1919, Rome donne raison aux nombreuses sœurs « dissidentes » et exige des changements pour que l'Institut puisse être sur le même pied d'égalité que les autres communautés religieuses. Toutefois, Monseigneur Alexis-Xyste Bernard tarde avant de transmettre la réponse du Saint-Siège aux principales intéressées. Ce n'est qu'après avoir reçu un suivi des autorités papales en 1920 que l'évêque partage le contenu de la lettre de 1919. Puisque les sœurs en faveur de la séparation avaient quitté la communauté, les autres ont dû s'organiser pour répondre aux exigences de Rome. La réorganisation s'enclenche lentement et la séparation avec le Séminaire de Saint-Hyacinthe prendra quelques années.

L'EXPANSION ✝ —

La décision rendue par le Saint-Siège permet désormais aux Sœurs de Saint-Marthe d'étendre leur champ d'action à l'extérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles missions, une supérieure locale est élue dans chacun de ces nouveaux lieux. La première mission que les sœurs acceptent est au Patronage Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Hyacinthe, où quelques sœurs travailleront dès janvier 1920. Toutefois, ce n'est qu'en 1924 que celles-ci quitteront leurs consœurs du Séminaire pour loger à l'endroit que l'on surnomme le « Patro ».

Pendant ce temps, monseigneur Bernard travaille à la rédaction de la nouvelle constitution de l'Institut. Il demande aux sœurs ce qu'elles désirent changer dans leurs règles et la supérieure organise des assemblées du conseil pour en discuter. Des négociations sont aussi en cours avec le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il est question du montant que le Séminaire versera aux sœurs et de ce qu'elles pourront apporter à leur maison mère. Elles demandent d'apporter lits, chiffonniers et chaises. La correspondance relève que les sœurs basent leurs exigences sur une autre communauté religieuse qui a vécu une situation semblable : les Sœurs tertiaires Dominicaines de l'Enfant-Jésus. Les négociations se concluent par un contrat en 1926 qui sera en vigueur jusqu'en 1948.

Situé à proximité du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, en opération entre 1905 et 1968, était un établissement de loisirs pour les jeunes géré par les Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

CHSH, Fonds CH085 B.J. Hébert, photographe



◀ Édifice du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, 1912

Au milieu des années 1920, la communauté est sollicitée pour établir des missions, mais elle manque d'effectifs pour répondre à toutes les demandes.

Le 11 mars 1926, les Sœurs de Sainte-Marthe obtiennent leur Charte d'incorporation civile du gouvernement du Québec. La même année, le projet de construction de la maison mère est lancé à Saint-Joseph. Un comité est formé pour superviser les travaux. Les plans sont réalisés par l'architecte maskoutain René Richer et il est prévu que le coût ne dépassera pas 100 000 \$. Le curé de Saint-Joseph, l'abbé Hugues Lafontaine, avait été désigné pour superviser les travaux. C'est également lui qui signe et endosse les chèques au nom de l'Institut durant cette période de transition. En 1927, la nouvelle constitution est achevée par monseigneur Fabien-Zoël Decelles, devenu évêque en 1924. L'Institut est désormais en voie de répondre aux exigences exprimées par Rome.

Au printemps 1926, Monseigneur François-Xavier Ross approche les Sœurs de Sainte-Marthe en prévision de l'ouverture d'un séminaire à Gaspé, prévue pour le mois de septembre de la même année. Elles acceptent même si c'était la première fois que les sœurs seraient si éloignées les unes des autres.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe



◀ Séminaire de Gaspé

1939

Les travaux de construction de la maison mère avancent si bien que des sœurs commencent à s'y installer dès le mois d'août 1927. D'une longueur de 100 pieds par 45 pieds de largeur, l'édifice situé près de la rivière Yamaska comprend une chapelle, une infirmerie, des dortoirs, des galeries, etc. La première messe est célébrée le 15 août 1927 et la bénédiction a lieu trois jours plus tard. Le 15 juillet 1931, le déménagement du noviciat à la maison mère vient clore la réorganisation de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, conformément aux exigences exprimées par le Saint-Siège en 1919. Dès ses débuts, on retrouve sur le terrain de la maison mère des vaches, des chevaux, des porcs et des poules. En plus de permettre aux sœurs de subvenir à leurs besoins, les produits de la ferme leur procurent des revenus.

Ces changements favorisent la croissance de l'Institut qui, en 1940, compte 170 professes, 10 novices et 12 postulantes réparties dans 13 missions, en plus de la maison mère.

✓ *Intérieur de la chapelle de la maison mère, 1927.*



✓ *Maison mère des Sœurs de Sainte-Marthe, 1926.*



RECRUTEMENT

En 1925, pour être admise, une postulante devait être âgée entre 16 et 30 ans, être recommandée par un directeur de conscience pour témoigner de son espérance de vocation et démontrer qu'elle est en bonne santé avec un certificat d'un médecin. Une dot était aussi exigée, mais elle pouvait être moindre si la candidate n'avait pas la capacité de payer. Durant les premières décennies de l'Institut, une partie des postulantes est recrutée parmi les familles des religieuses et d'autres le sont par le biais des prêtres qui ont été formés au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Au milieu du 20^e siècle, des brochures et des dépliants ont été produits pour faire connaître l'œuvre des sœurs de Sainte-Marthe afin d'informer de potentielles recrues. Toutefois, le bouche-à-oreille a toujours grandement contribué au recrutement, même au 20^e siècle !



Novices et postulantes, 1949.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



Sœur Léa Ducharme alors qu'elle était postulante, 1929.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.

Cérémonie de prise d'habits, 1953.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



Même si les Sœurs de Sainte-Marthe sont en demande à l'extérieur de la région maskoutaine, elles continuent d'œuvrer au Séminaire de Saint-Hyacinthe. À la cuisine, l'officière de la cuisine remplit d'importantes tâches pour nourrir les élèves et le personnel de l'établissement. La communauté insiste toujours sur l'importance d'éviter le gaspillage, ce qui nécessite un bon esprit de planification. À cet effet, la dépenrière doit penser à avertir le laitier et le boulanger durant les vacances des élèves. Elle est également tenue de ne pas offrir de nourriture supplémentaire.

En plus de fournir les repas quotidiens aux usagers du Séminaire, les Sœurs de Sainte-Marthe préparent également la nourriture lors de banquets pouvant accueillir 700 convives. Dans le garde-manger, on retrouvait du fromage oka, des olives, des arachides salées, des oranges, des bananes, des biscuits soda, du pain, du lait, etc.

Menu des écoliers le 20 juin 1929.

Sœurs dans la cuisine du
Séminaire de Saint-Hyacinthe.

CHSH, Fonds CH001 Séminaire de Saint-Hyacinthe.



LES SŒURS DE SAINTE-MARTHE À TRAVERS LE MONDE

Parmi les prêtres ayant été formés au Séminaire de Saint-Hyacinthe, un certain nombre fait appel aux Sœurs de Sainte-Marthe pour les aider dans leur ministère, ce qui amena plusieurs religieuses à voyager. En 1954, 129 religieuses servaient dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et 67 à l'extérieur.

À ce nombre s'ajoutent 16 novices et 6 postulantes. En plus des missions énumérées dans le tableau à la page 25, les sœurs sont également présentes dans quelques résidences, comme celles d'évêques, pour faire l'entretien ménager.

En 1975, les Sœurs œuvrent dans 27 missions, mais ce nombre sera en décroissance par la suite. Au 20^e siècle, plusieurs prêtres demandent des sœurs de Sainte-Marthe pour aller servir dans différents presbytères ou établissements d'enseignement aussi loin qu'en Haïti, au Tchad, au Pérou et au Cameroun. Toutefois, les effectifs ne sont pas suffisants pour répondre à toutes les demandes.

◀ Les Sœurs de Sainte-Marthe étaient présentes à Le Pas au Manitoba. ▶

1961



◀ À Chicago, les sœurs étaient responsables de l'entretien du presbytère Notre-Dame-de-Grâce.



LIEU

Séminaire de Saint-Hyacinthe	1883-
Patronage Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Hyacinthe	1921-1968
Collège Saint-François-Xavier, Saint-Denis-sur-Richelieu	1926-1939
Séminaire de Gaspé	1926-1971
Collège Saint-Romuald, Farnham	1927-1964
Séminaire La Salette,	1928-1978
Enfield (États-Unis)	1929-
Évêché de Saint-Hyacinthe	
Presbytère Saint-Pierre, Sorel	1931-1997
Collège Saint-Anselme, Rawdon	1933-1966
Collège Saint-Michel, Winooski Park (États-Unis)	1933-1963
Évêché de Le Pas, Manitoba	1935-1995
Presbytère Saint-Augustin, Manchester (États-Unis)	1936-1992
Presbytère de Notre-Dame-de-Grâce, Chicago (États-Unis)	1937-1957
Noviciat des pères de La Salette, Enfield, déménagé à East-Brewster en 1945 (États-Unis)	1939-1961
Évêché d'Alexandria, Ontario	1942-1971
Séminaire La Salette, Attleboro (États-Unis)	1945-1989
Juvénat Saint-Jean-Baptiste, Philipsburg (États-Unis)	1947-1980
Séminaire de Granby	1950-1977
Maison de retraites fermées, LaSalle (Montréal)	1952-1962
Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe	1952-1971
École Sacré-Cœur, Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe)	1955-1987
Presbytère Saint-Eugène, Granby	1955-1997
Monastère des pères Oblats, Rougemont	1957-1998
Presbytère de Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe)	1958-2002
Presbytère de Sacré-Cœur, Alexandria (Ontario)	1963-1994
Collège La Salette, East-Brewster (États-Unis)	1963-1971
Maison Saint-Vincent-Ferrier, Douville (Saint-Hyacinthe)	1965-1990
Presbytère La Salette, Montréal	1966-2006
École Sacré-Cœur, Saint-Pie-de-Bagot	1967-1987
Presbytère Notre-Dame de l'Assomption, Granby	1968-1983
Presbytère Saint-Antoine, Manchester (États-Unis)	1968-1982
Presbytère Saint-Martin, Laval	1968-1981
Maison provinciale, Laval	1968-1978
Séminaire Saint-Louis, Ziguinchor (Sénégal)	1968-1989
Infirmierie du Mont Sacré-Cœur, Granby	1968-1978
Presbytère de La Nativité, Cornwall (Ontario)	1971-1998
Hospitalières de Saint-Augustin, Gaspé	1971-1980
Sanctuaire Notre-Dame-des-Douleurs, Gaspé	1971-1994
École biblique de Jérusalem, Jérusalem	1990-1992

1970

^
Les Sœurs de Sainte-Marthe
à Ziguinchor au Sénégal.



1937

CHANGEMENTS ET CONTINUITÉ

En 1949, l'Institut se dote d'une nouvelle constitution. Comme par le passé, aucune mortification n'est prescrite. Bien qu'encouragé, l'esprit de mortification volontaire ne doit pas nuire à la santé des religieuses qui ne pourraient plus accomplir les tâches qui leur sont confiées. Le temps amène aussi un certain nombre d'assouplissements dans les règles de la communauté. Par exemple, même si les sorties fréquentes sont encore considérées comme un danger pour l'âme, les religieuses peuvent désormais rendre visite à leurs parents malades pour une durée maximale de trois jours. Aussi, le savon parfumé est toléré, mais il est conseillé aux religieuses de ne pas en abuser.



1950



De mars 1950 jusqu'à la fin de l'année 1951, des travaux d'agrandissements sont effectués à la maison mère de même que des rénovations à l'intérieur.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.

En 1950, le Séminaire de Saint-Hyacinthe fait construire une nouvelle aile pour les Sœurs de Sainte-Marthe. Entre 1991 et 2026, le bâtiment est loué par La Petite Académie, une école préscolaire primaire privée. L'aile construite selon les plans de René Richer est présentement en rénovation pour y loger des prêtres retraités.

CHSH, Fonds CH001 Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le vent de changement qui souffle sur le Québec dans les années 1960 touche également les sœurs de Sainte-Marthe. La correspondance révèle que la supérieure de la communauté s'inquiète : « Il faut toujours se surveiller pour empêcher l'esprit du siècle d'entrer dans nos maisons. » Citation tirée d'un rapport de la supérieure, suite à une visite au Patronage Saint-Vincent-de-Paul en 1964.

L'un des premiers assouplissements au costume est la permission de porter un costume blanc. Auparavant, celui-ci était seulement permis pour les religieuses qui travaillaient à l'infirmerie.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



1990

Dans les années 1970, les changements se poursuivent. Les religieuses ont plus de liberté dans leurs communications et leurs déplacements. L'époque où la supérieure lisait la correspondance des sœurs est révolue !

Les pratiques sportives sont désormais encouragées. À la maison mère, une religieuse enseigne le yoga et plusieurs autres suivent des cours de natation. Elles se retrouvaient dans la salle de la communauté de la maison mère pour jouer aux cartes, au bingo, écouter la télévision ou encore faire des petits ouvrages d'artisanat. Au printemps, des repas de cabane à sucre sont organisés et d'autres réceptions ont lieu tout au long de l'année. On organise même des veillées lors desquelles certaines sœurs offrent quelques performances. Sur le plan du travail, les sœurs de Sainte-Marthe utilisent les innovations technologiques telles que friteuse, laveuse et balayeuse électrique pour effectuer les tâches qu'elles accomplissaient depuis plusieurs décennies. Également, des religieuses sont formées à d'autres métiers comme réceptionniste, secrétaire et commis comptable.

Période de récréation au Séminaire dans les années 1940.





*Réception organisée à la maison mère,
27 mars 2004.*



— — — — — ✝ — — — — —

La Révolution tranquille marque la fin de l'expansion de plusieurs communautés religieuses, dont les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe. Les missions du Québec occupent de moins en moins de sœurs, notamment en raison des changements du système d'éducation.

C'est ainsi que le 1er juillet 1971, les Sœurs de Sainte-Marthe quittent le Séminaire de Gaspé, devenu un cégep. Le 30 juillet de la même année, elles ont aussi cessé de travailler au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, dont les locaux ont été loués au cégep de Saint-Hyacinthe. Néanmoins, elles ne resteront pas en marge de la société.

Certaines partageront leur savoir-faire aux cégépiens et aux cégépiennes en enseignant la reliure et l'administration d'une cuisine commerciale (budget, cuisson, pâtisserie, entretien, etc.). À cette époque, la supérieure doit refuser plusieurs offres d'établir des missions parce que la communauté peine à recruter pour rajeunir ses rangs.

Malgré ces changements, les Sœurs de Sainte-Marthe partagent encore de nombreuses valeurs avec les consœurs du siècle dernier, tant au niveau spirituel que temporel : retraites, périodes de silence, lectures saintes, exercices de piété, importance d'éviter le gaspillage, minutie pour bien accomplir le travail, etc. Comme les premières sœurs de Sainte-Marthe, elles se doivent de rendre visite au Saint-Sacrement tous les jours et on leur demande de profiter de l'absence des prêtres pour effectuer les travaux ménagers. On exige qu'elles soient polies et délicates afin de ménager la bonne entente.

Sœur Rita Dostie s'adonne à la couture au monastère des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe en 2007. Après la fermeture de la maison mère en 2004, c'est à cet endroit que la plupart des sœurs de Sainte-Marthe ont élu domicile.

LES SŒURS DE SAINTE-MARTHE CÉLÈBRENT LEUR CENTENAIRE

Le 15 août 1983, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Institut, une réception est organisée au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Plusieurs hommes d'Église qui ont eu recours aux services des religieuses à travers l'une de leurs missions encore nombreuses ont pu témoigner leur reconnaissance à la communauté. Le supérieur du Séminaire, le chanoine Gérard Dupuis, explique que « (...) sans les Sœurs de Sainte-Marthe, le Séminaire n'aurait pu survivre. Elles nous ont servi le pain matériel, le secours tangible qu'impose le quotidien, sans parler de cette édification silencieuse si éloquente tant pour les prêtres que pour les élèves. Elles étaient et elles sont toujours disponibles. (...) » Citation tirée d'un document dactylographié intitulé *Le centenaire de la fondation de l'Institut des sœurs de Sainte-Marthe au Séminaire de Saint-Hyacinthe*, lundi le 15 août 1983.

Dans son discours, la supérieure, Mère Florette Desmarais, souligne que c'est la première fois que les religieuses sont parmi les convives et qu'elles se font servir au Séminaire.



*Photographies des festivités du centenaire
des Sœurs de Sainte-Marthe au Séminaire de
Saint-Hyacinthe, 15 août 1983.*

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



Le cimetière de la communauté où reposent environ 250 religieuses doit aussi déménager. Depuis mai 2004, les sépultures se trouvent au cimetière de la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe.



TOUJOURS PRÉSENTES À SAINT-HYACINTHE

Alors que le nombre de sœurs professes était de 213 en 1961, il a chuté à 88 en 2002. En 2004, la maison mère, située au 800, rue Saint-Pierre, est vendue pour être transformée en résidence pour personnes âgées. Un bon nombre de sœurs aménage alors au monastère des Sœurs de la Charité situé la rue Bourdages Sud.

En 2008, toujours bien présentes à Saint-Hyacinthe, les cinquante sœurs de Sainte-Marthe sont réparties dans quatre établissements : le monastère des Sœurs de la Charité, la maison mère des Sœurs de la Présentation de Marie, au Séminaire et à l'évêché. En 2026, elles ne sont plus que neuf dont plusieurs vivent aux Jardins d'Aurélié, une maison de retraite pour religieuses.

Depuis sa fondation, l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe compte une seule classe de religieuses qui prononcent toutes trois vœux simples : pauvreté, chasteté et obéissance. Malgré tous les changements qui secouent le Québec et le monde, les Sœurs de Sainte-Marthe partagent la conviction de celles qui les ont précédées, à savoir que le fruit de leur travail, issu du don de soi, contribue à assurer le salut des âmes. Elles continuent de glorifier Dieu dans les prières et les travaux qu'elles accomplissent tous les jours.





Sœurs de Sainte-Marthe de
Saint-Hyacinthe à leur maison mère.

◀ CHSH, Fonds DR017 Sœurs Sainte-Marthe ▶

